

Le Flash de Villemoisais évolue !

Qu'est-ce qui change ? Le contenu ne change pas et vous continuerez de retrouver les informations de la commune, du conseil municipal ainsi que les actualités des associations et professionnels locaux.

Pourquoi ? Avec la création de la commune nouvelle, c'est l'occasion d'adopter la charte graphique de Val d'Erdre-Auxence. Pour s'harmoniser, la feuille municipale du Louroux-Béconnais prend, elle aussi, le nom de « flash » comme les deux autres communes. Chaque commune déléguée conserve son support mais prend les couleurs du nouveau logo (orange pour Le Louroux-Béconnais, vert pour La Cornuaille et bleu pour Villemoisais).



L'année 2019 s'achève et un mandat municipal prendra fin en mars prochain. Au cours de ces six années, trois ont été consacrées aux études de fusion, intercommunale et communale, les trois autres à la mise en place de ces nouvelles collectivités. Il faut y ajouter également la réduction et la fusion des syndicats. Mandat de transfert de compétences, de mutualisation, d'harmonisation, appelons-le comme nous le voulons, mais un mandat de transition pour préparer le futur. Six années d'un mandat chronophage pour les élus et les services afin de mettre en place la réforme territoriale, un travail de titan que n'aura pas à réaliser la prochaine équipe municipale.

Val d'Erdre-Auxence aura été le regroupement non imposé par cette grande réforme territoriale. Basée sur la volonté des élus municipaux, notre nouvelle commune est un gage de sagesse dans sa dimension. Une polarité et deux plus petites communes forment un ensemble cohérent dont le fonctionnement s'harmonisera définitivement au cours du prochain mandat. En effet le prochain conseil municipal sera composé d'élus figurant sur une même liste (ou plusieurs) et définira un programme commun pour Val d'Erdre-Auxence, là où avant trois conseils municipaux avaient été regroupés avec un projet par commune.

Le programme des élus Villemoisais se termine par les deux grands projets. Avec une année de retard et un démarrage poussif cet automne, les travaux de la base de loisirs sont enfin lancés. La réhabilitation de la rue du Moulin bat son plein, avec les désagréments de circulation qui y sont associés. L'ensemble se terminera en mars-avril 2020.

Entré au conseil municipal en 1989, après deux mandats d'adjoint, je vais terminer mon troisième mandat de maire. Au cours de ceux-ci, à la tête de trois équipes différentes, je tiens à remercier les élus et le personnel avec qui j'ai travaillé. Durant cette longue période, le monde a changé, les mentalités aussi.

Néanmoins j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler au service de la commune et de ses habitants. Il a fallu disposer de beaucoup d'énergie, de temps, de force, pour mener les dossiers à leur terme, pour faire face aux incompréhensions, aux incivilités grandissantes. Mais assumer cette fonction de maire aura été très enrichissante et procure aussi de grandes satisfactions quand les projets aboutissent.

Au cours de ces deux décennies, la population de la commune a augmenté d'un tiers. Le cœur du village a été entièrement transformé avec l'enfouissement des réseaux aériens, la création de parkings, la rénovation de l'éclairage public, des réseaux d'assainissement, l'aménagement des rues et du parvis de la mairie. Parmi les principaux équipements, la création d'un terrain de sport stabilisé et plus récemment un terrain multisports vient d'être inauguré. La réalisation la plus importante est sans doute la construction de nouveaux locaux pour l'école, lieu essentiel au développement de l'enfant. À côté, un local dédié à la bibliothèque, voire partagé, a été aménagé.

Fervent défenseur de la vie associative, j'ai pleinement apprécié notre collaboration et le travail des bénévoles, qu'on ne remerciera jamais assez.

Ceci dit, il reste encore à faire, mais ayant décidé de passer la main, je laisse à la prochaine équipe municipale, le soin de fixer les objectifs et bâtir un programme pour la commune déléguée de Villemoisais, mais surtout d'avoir une vision « Val d'Erdre-Auxence », et aux élus des deux autres communes déléguées d'avoir cette même vision.

Comme la pub, ne pas oublier que nous sommes 3 en 1, et que pour être forts, l'intérêt de Val d'Erdre-Auxence doit primer dans tous les esprits. Bon vent à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire délégué de Villemoisais, Michel BELOUIN

Téléphone : 02 41 39 21 72

Adresse e-mail : villemoisais@val-erdre-auxence.fr

Site de la commune : www.val-erdre-auxence.fr

Horaires d'ouverture de la mairie déléguée de Villemoisais :

Lundi : 15h-18h

Mardi - Mercredi - Vendredi : 9h-12h

Samedi (1^{er} et 3^e samedi du mois) : 9h-11h30

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- La commission sport de la CCVHA (Communauté de communes) a décidé d'implanter des terrains multisports sur toutes les communes du territoire. La convention opérationnelle entre la commune de Val d'Erdre-Auxence et la CCVHA prévoit la mise à disposition du terrain nécessaire et l'entretien courant des équipements, hors commission de sécurité et investissement par la commune. La CCVHA finance 80% du coût de chaque projet (plafonné à 55 000€ HT par terrain), la commune la part restante.
- Échange de terrains entre Maine-et-Loire Habitat et la commune déléguée de Villemoisan (section 376 B - bordures).
- Contrat Nature CCVHA : l'entreprise MOREAU a été retenue pour le programme de restauration des mares communales. Sur Villemoisan, 1 mare est concernée.



AFFAIRES GÉNÉRALES – RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 25/35ème hebdomadaires à compter du 1er juillet 2019 (Mme Jennifer BRIANT).
- Création d'un emploi non-permanent d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (maître-nageur) à temps complet pour les mois de juillet et août 2020
- Création de 8 postes non permanents d'agents recenseurs sur la commune de Val d'Erdre-Auxence. (M. le Maire rappelle que le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020).

AFFAIRES GÉNÉRALES – FINANCES :

- Versement d'une subvention de 289 110 € correspondant au prévisionnel des coûts 2019 pour l'ALAE à la FOL 49, puis d'un solde de 111 673 € (augmentation de 14 %, pour une augmentation globale de l'activité de 24 %).
- Tarifs 2019 taille de haies en cas de carence de riverain : 20 € de l'heure

AFFAIRES GÉNÉRALES – AFFAIRES JURIDIQUES :

- Demande de protection fonctionnelle de M. le maire de Villemoisan

AFFAIRES SCOLAIRES :

- Tarifs 2019/2020 des différents services de l'ALAE de Val d'Erdre-Auxence
- Harmonisation des tarifs restauration scolaire 2019/2020.
- Le marché de restauration scolaire de Val d'Erdre-Auxence a été attribué à la société Restauval, pour un budget annuel estimé de 139 269,72 €
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, porté par la CCVHA.
- Décision relative aux rythmes scolaires : le Conseil Municipal se prononce pour le retour à la semaine de 4 jours avec 25 voix pour et 1 contre. Les Conseils d'école doivent maintenant donner également leur avis sur le maintien des 4,5 jours ou le retour à 4 jours. Ensuite, c'est le DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) qui prendra la décision en fonction des différents avis (conseils d'école, conseil municipal).

PATRIMOINE COMMUNAL, URBANISME ET DROIT DU SOL :

- Base de loisirs de Villemoisan : suite au nouveau projet, un avenant au lot VRD a été renégocié avec l'entreprise DURAND. Il est à noter que la partie « aménagements extérieurs » reste malgré cet avenant en plus-value dans l'enveloppe initialement prévue.
- La commune de Val d'Erdre-Auxence a réalisé un effort important de mise en accessibilité des bâtiments. Sur les 42 établissements recevant du public et installations ouvertes au public, 35 ont été déclarés au 1er mars « accessibles au public ». Pour les 7 restants (soit 17 % du parc), la commune s'engage par le biais d'un « Agenda d'Accessibilité Programmé » à la réalisation sur 9 ans des travaux de mise en conformité et se projette sur un plus long terme vers la mise en accessibilité. Sur ces 7 EPR, 3 se situent sur la commune déléguée de Villemoisan. Par importance ascendante :
 - 1-Réhabilitation de la base de loisirs de Villemoisan-Piscine : échéance intervention : 2019-2020 ; estimatif 60 000€
 - 2-Ecole publique les Tilleuls (partie maternelle) : 2020-2026 ; 4 000 €
 - 3-Salle polyvalente de l'Auxence : 2020 ; 15 000 €.

VOIRIE COMMUNALE ET AMÉNAGEMENT RURAL :

- Numérotation des lieux-dits de Val d'Erdre-Auxence : numéros de 101 à 199 pour Villemoisan.
- Un chemin devant être inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) nécessite le passage du public sur des propriétés privées. Une convention de passage sentier de randonnée déterminant les modalités d'autorisation de passage, d'aménagement et d'entretien du sentier de randonnée est donc conclue pour une durée de six ans entre la commune et Mme et M. Maureau.

SPORTS, CULTURE, LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE :

- Bilan de la saison 2019 camping et piscine : hausse de la fréquentation cette année 1417 baigneurs en 2019 (+ ALSH du Bois Enchanté les mardis matins de mi-juillet à mi-août) ; nocturnes appréciées du public.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL :

Bienvenue à...

Castille BLIN - Le 28 avril 2019

Gabriel ELUERE - Le 31 juillet 2019



Tous nos vœux de bonheur à...

Robert BEZIAUD et Nathalie JOLY - le 1^{er} juin 2019

Boris GABORIAUD et Adeline BLANCHON - le 15 juin 2019

Pierre MAURY et Claire de BOUVIER MATHIEU de VIENNE - le 24 août 2019



DATES À RETENIR :

- Vœux du maire : le **samedi 11 janvier 2020** à 17h30, salle de l'Auxence
 - **Dimanche 15 mars 2020** : Premier tour des élections municipales
 - **Dimanche 22 mars 2020** : Second tour des élections municipales
- Les horaires d'ouverture du bureau de vote seront indiqués sur le site internet de Val d'Erdre-Auxence.

À SAVOIR : Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (sauf circonstances particulières). Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1952>

URBANISME :

Permis de construire :

- GENTILHOMME Isabelle : La Guitterie - extension d'un bâtiment agricole, jardin d'hiver - accordé le 06/08/2019
- SCEA le Vieux Chêne - BLIN Guillaume - abri pour chevaux - accordé le 08/10/2019

Déclarations préalables :

- DUJARDIN Christine : 3 rue de la Commanderie - surélévation toiture et pose de porte-fenêtre - accordé le 04/01/2019
- RADIGOIS Jean-Yves : 5 rue de l'Auxence - isolation extérieure : bardage PVC double lame - accordé le 01/04/2019
- PERTUE Robert : Gauvert - pose d'une fenêtre de toit - accordé le 02/05/2019
- BARBOT Florian : 16 rue du Haut bourg - pose de 5 velux, restauration de la couverture, changement des menuiseries, bardage et isolation extérieure - accordé le 02/05/2019
- GREGOIRE Tidjy : 2 rue du Haut bourg - changement de fenêtres, portes, baies vitrées, toiture (velux et lucarnes), extension de 17,5 m² et bardage eternit - accordé tacitement le 16/07/2019
- TUSSEAU Éric : 25 bis rue du Moulin- création d'un muret - accordé le 13/05/2019
- PITON Serge : 15 rue de l'Auxence - abri de jardin - accordé le 18/06/2019
- SEGARRA Morgan : Le Verger - clôture (parpaings surélevés de grillage) - accordé le 17/05/2019
- QUINCHARD Teddy : 11 bis rue des Templiers - abri de jardin - accordé le 08/08/2019
- BISSON Pascal : 33 rue du Moulin - création de fenêtres de toit et porte-fenêtre - accordé le 20/08/2019
- GUILLEUX Patricia : 20 rue du Moulin - changement couverture et porte en PVC du garage - accordé le 10/09/2019
- BARTIS Jean-Claude : 3 rue du Pré fleuri - extension préau (car-port) - accordé le 17/09/2019

AVANCÉE DES TRAVAUX SUR VILLEMUISAN



CANALISATIONS D'EAU POTABLE :

Les canalisations d'eau potable ont été remplacées par le SEA (Syndicat d'Eau de l'Anjou) rue de Horlet, D51 jusqu'à la Commanderie, sentier Giltière et D219 jusqu'au Bas Gueuvert.

TRAVAUX RUE DU MOULIN :

Après l'enfouissement des réseaux aériens et les travaux sur le réseau d'eau potable l'an dernier, la rue du Moulin entre dans une nouvelle phase de travaux importants, de longue durée, qui ont commencé fin octobre.

Dans un premier temps, la rénovation des canalisations d'eaux usées et pluviales est réalisée. Dans un second temps, ce seront des travaux de surface consistant à rénover les trottoirs, à organiser le stationnement, à réaménager la place et le parvis de l'église. Ils se termineront par la réfection de la route.

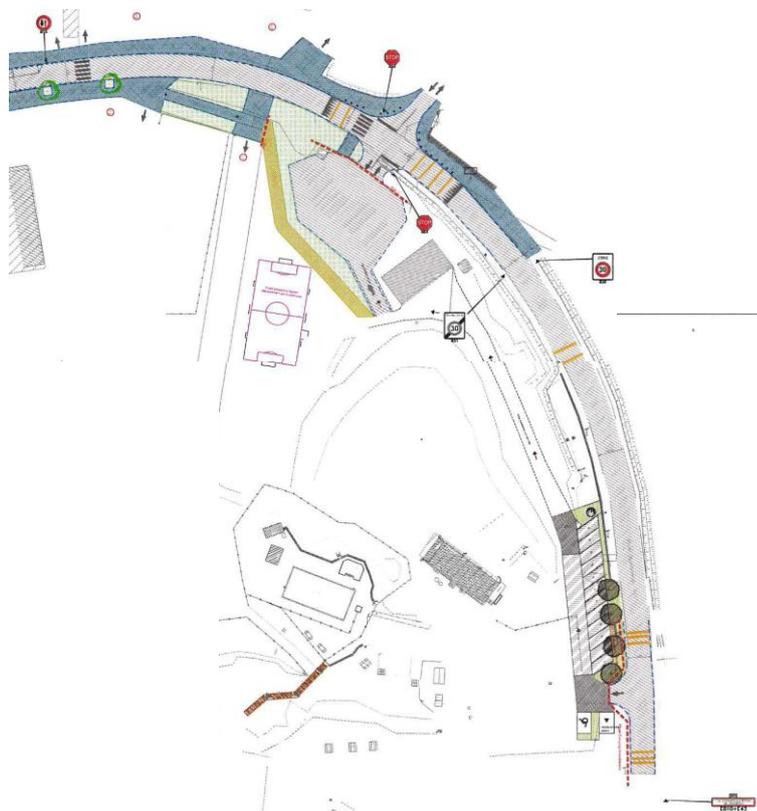
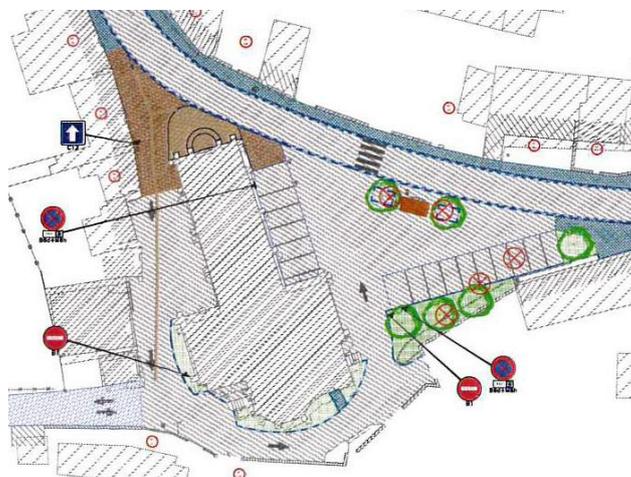
Ces travaux structurants génèrent des nuisances aux riverains et des problèmes de circulation dans cette rue du Moulin, qui sera par périodes totalement fermée à la circulation.

Prochaines dates de fermeture connues :

- Tronçon carrefour central jusqu'à l'église : du 12/11/2019 au 20/12/2019
- Tronçon de l'église jusqu'au cimetière : du 14/01/2020 au 31/01/2020

Ce sont des dates théoriques qui ne tiennent pas compte d'aléas divers (météo, difficultés techniques...). Si ces périodes sont amenées à évoluer, ou si de nouvelles dates de fermeture sont nécessaires, celles-ci seront communiquées par voie d'affichage, ou de presse, ou par l'entreprise.

S'agissant d'une route départementale, un plan de déviation sera mis en place par l'Agence Technique Départementale (ATD) du Lion d'Angers. La municipalité est consciente de la gêne que génèrent ces travaux, il faut néanmoins passer par cette étape.



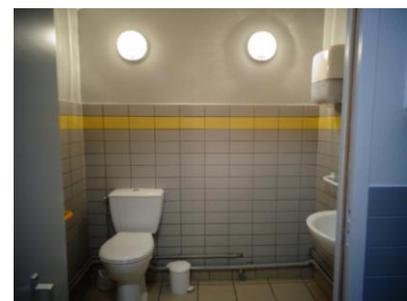
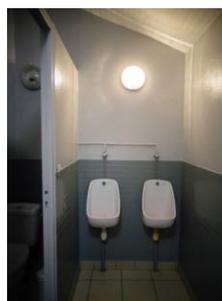
TERRAIN MULTISPORT :

Le 15 novembre à Villemoisais, des élus de la commune et de la communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, accompagnés par quelques habitants, se sont réunis pour l'inauguration des terrains multisports. Fort de l'expérience et des retours positifs de l'ensemble des acteurs lors de l'implantation de 10 terrains multisports en 2016, il a été décidé de lancer un second programme cette année afin d'équiper les communes ne disposant pas d'une telle structure (Vern-d'Anjou, La Pouéze, Saint-Sigismond, La Cornuaille, Villemoisais, Brissarthe, Querré, Contigné et Châteauneuf-sur-Sarthe). Cette nouvelle tranche permet d'équilibrer l'ensemble du territoire en renforçant l'accès à des équipements structurants et polyvalents pour l'ensemble des habitants. Ce terrain multisport permet de jouer au football, au basket, au handball ou encore au volley et au badminton. Son accès est libre et gratuit pour tous. Il vient compléter les équipements déjà en place sur la commune avec la piscine et le camping.



SANITAIRES DE LA SALLE DE L'AUXENCE :

Une réfection bienvenue des peintures des toilettes de la salle de l'Auxence a été effectuée.



BASE DE LOISIRS :

Les travaux de démolition ont été réalisés par la commune. Les travaux de terrassement et de maçonnerie, quant à eux, ont débuté mi-novembre. Ils seront terminés pour la saison estivale 2020.

L'ensemble des travaux est estimé à 395 000 € TTC (aménagement extérieurs, bâtiment...).



APPELS AU CIVISME

DÉJECTIONS CANINES :

Il est rappelé que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€).

RÈGLES DE BON VOISINAGE, BRUITS :

Afin de respecter le repos de tous, merci de prendre note des jours et heures suivants pour effectuer vos travaux bruyants :

Activités à caractère privé :

Article 10 : Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00

les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Arrêté préfectoral du 30 décembre 1999 - <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/consultation-du-public-a5747.html>

REPAS DES AÎNÉS

Samedi 12 octobre, 44 aînés villemoisannais se sont retrouvés à la salle de l'Auxence, pour le traditionnel repas donné par le CCAS à leur intention.

Accompagnés de 9 bénévoles, du CAS ou élus de la commune, ils ont partagé un moment convivial et joyeux, rythmé par les chants et l'accordéon qui les a fait bien sûr danser !



En raison de la parution simultanée du magazine municipal et du flash de Villemoisais, seuls les articles des associations n'apparaissant pas déjà dans le magazine sont publiés dans ce flash.



L'ÉCHAPPÉE BELLE

Villemoisais a eu le plaisir d'accueillir jeudi 24 octobre la compagnie Piment, Langue d'oiseau pour deux représentations de son spectacle « Rond-Rond ». Tout-petits, moins petits et même plus grands ont ouvert grands des yeux émerveillés devant ce théâtre visuel, poétique et même philosophique : grandir et découvrir ce monde encore plein d'inconnu, tout un programme pour les tout-petits !

Découvrez les prochains spectacles proposés par l'Échappée Belle : <https://lechappeebelle.org/>

BIBLIOTHÈQUE

En juin dernier, nous avons fait l'acquisition d'environ 50 nouveaux livres destinés à tous nos publics : romans, bandes dessinées, albums... Les CD, DVD et mangas ont été renouvelés courant juillet et, début septembre, une nouvelle valise sur le thème « nature – écologie » nous a été déposée.

Le bibliobus passera courant décembre : ainsi environ 400 livres seront renouvelés.

Après le départ de la commune d'une de nos bénévoles, nous recherchons de nouvelles personnes pour assurer les permanences des mercredis et samedis.

Cela représente un investissement en temps d'environ deux heures par mois (ou plus, bien sûr si vous le souhaitez) qui vous permettra de participer à l'achat de nouveaux livres, mais aussi d'élargir votre réseau personnel sur la commune...

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture : Mercredi de 17h à 19 h - Samedi de 10h30 à 12h30

À bientôt à la bibliothèque...

Contacts : Elisabeth Dromard 02 53 61 64 09 - Martine Moreau 02 41 39 42 05.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 4 octobre avec la présence des parents d'élèves. Nous avons présenté le bilan de l'année écoulée et la projection de l'année scolaire qui commence avec le voyage des CE2, CM1 et CM2 en Côtes-d'Armor. Les autres classes auront, elles aussi, des sorties qui restent encore à définir. Pour financer ces projets, voici quelques dates à retenir : la randonnée le 13 décembre et la kermesse le 28 juin.

Concernant les membres de l'APE, ils ont tous été réélus et nous sommes heureux d'accueillir deux nouvelles recrues : Rolland Cousin et Morgan Segarra.

Je vous souhaite une bonne fin d'année à tous. Stéphane Canivet





ZIK'O CAMP

La 5^e édition du Zik'O Camp a su résister aux intempéries et a commandé le soleil pour la 6^e édition le 13 juin 2020 ! Des nouveaux membres ont rejoint l'équipe, promesse, d'une 6^e édition pleine de surprises ! Cette année, nous avons décidé de mettre en place une thématique afin de proposer toujours plus d'animations.

Comme chaque année, nous souhaitons accueillir de nouveaux bénévoles et recherchons de nouveaux artisans, producteurs, créateurs pour notre marché, alors n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : zikocamp49@gmail.com



Dîner dansant

De l'ASVEA Football



avec l'Orchestre CRISTAL

36€

Apéritif et café offerts à table
Entrée, poisson, viande, fromage et dessert
Boisson non comprise

Samedi 11 janvier 2020

A partir de 20h00, salle de l'Argerie
Le Louroux Béconnais

Inscription auprès de :

André (06 50 70 45 66) / Virginie (06 83 24 32 41) après 19h
Emile (02 41 77 03 51) / Christian (02 41 36 02 85)

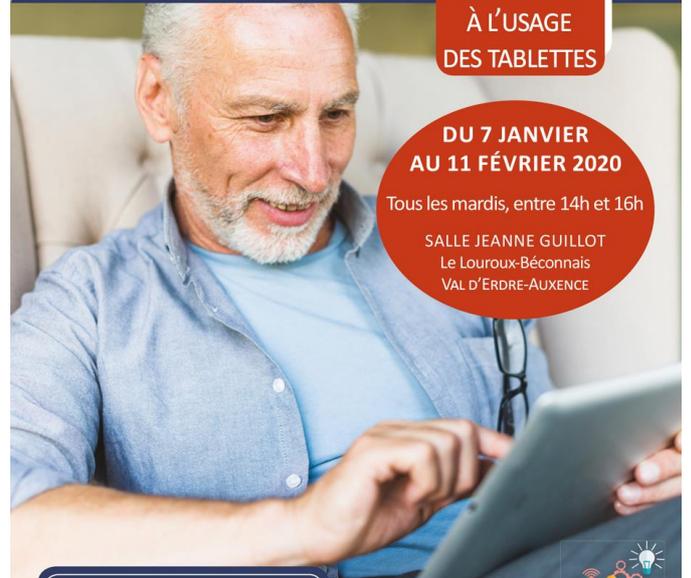
ATELIERS SENIORS INNOV'NUM

DÉCOUVERTE
ET INITIATION
À L'USAGE
DES TABLETTES

DU 7 JANVIER
AU 11 FÉVRIER 2020

Tous les mardis, entre 14h et 16h

SALLE JEANNE GUILLOT
Le Louroux-Béconnais
VAL D'ERDRE-AUXENCE



Inscription auprès de votre mairie
ou en ligne sur innovnum.fr

Informations - contact :
Vincent BOSSÉ - Animateur social CIAS
02 41 24 10 68 ou 07 57 41 62 09

CIAS
Vallées du
Haut-Anjou

Lucie
Vallées du
Haut-Anjou



anjou

Val d'Erde
Auxence

COLLECTE DE FILMS Ciné-Patrimoine

La Fédération Familles Rurales de Maine et Loire souhaite redonner un tout nouveau sens culturel et patrimonial à vos films de famille et vos films amateurs, au cours de plusieurs projections organisées sur le circuit de cinéma itinérant Balad'Images.

Lors de séances cinéma exceptionnelles, venez nous faire découvrir vos films en pellicule ou en vidéo, oubliés au fond d'un tiroir, ou égarés dans vos greniers !

Vos films sont des archives précieuses et des témoignages d'une époque, d'un mode de vie, du quotidien des familles, et du patrimoine des communes du Maine et Loire.

Chaque film prêté fera l'objet d'une convention signée entre le propriétaire et la Fédération

Renseignements:
cinepatrimoine@laposte.net 02.41.18.20.00
Fédération Familles Rurales de Maine et Loire
14 rue Savary, 49100 Angers

Mécène
de Loire

BALAD
IMAGES

Familles
rurales
2019-2022
MAINE-ET-LOIRE



L'AGENDA

DÉCEMBRE

VENDREDI 13 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL DE L'ÂPE À LA SALLE DE L'AUXENCE

JANVIER

SAMEDI 11 JANVIER À 17H30
VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ À LA SALLE DE L'AUXENCE

DU 7 JANVIER AU 11 FÉVRIER - LES MARDIS DE 14H À 16H
ATELIERS INNOV'NUM ORGANISÉS PAR LE CIAS À LA SALLE JEANNE GUILLOT
6 ateliers de découverte et d'initiation à l'usage de la tablette pour les seniors
*Gratuits sur inscription : innov.innovnum.fr/inscriptions-ateliers-innovnum-senior/
ou directement en mairie*

SAMEDI 11 JANVIER À 20H
DÎNER DANSANT DE L'ASVEA FOOTBALL À L'ESPACE CULTUREL L'ARGERIE
Repas puis soirée dansante animée par l'orchestre Cristal
Tarifs 36€ (boisson non comprise) Réservation : 06 50 70 45 66

FÉVRIER

VENDREDI 7 FÉVRIER
CONCOURS DE PALETS DE L'OBVA

MERCREDI 19 FÉVRIER À 15H30
CINÉ-THÉÂTRE JEUNE PUBLIC "HAROUN ET LA MER DES HISTOIRES"
ORGANISÉ PAR L'ÉCHAPPÉE BELLE À L'ESPACE CULTUREL L'ARGERIE
Jeune public 6€ // Groupes 5,50€
Réservation : reservation@lechappee-belle.org // 02 41 39 14 84

DU 28 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS
THÉÂTRE "L'HÉRITAGE DIABOLIQUE DE TATA ODETTE" À LA SALLE DE L'AUXENCE
PAR LES BALADINS DU VAL D'AUXENCE
22, 28 et 29 février à 20h30 // 23 février et 1^{er} mars à 15h
Réservation conseillée : 02 41 39 42 05 - 06 17 70 44 30

MARS

DIMANCHE 15 MARS
PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

VENDREDI 20 MARS À 20H30
THÉÂTRE "POKER POUR L'AUSTRALIE" À L'ESPACE CULTUREL L'ARGERIE
PAR LA COMPAGNIE LINO BALATOM
Réservation : compagnie.linobalatom@yahoo.fr // 07 81 89 84 47

SAMEDI 21 MARS
BAL DU FOOT DE L'OBVA À L'ESPACE CULTUREL L'ARGERIE
Repas puis soirée dansante

DIMANCHE 22 MARS
DEUXIÈME TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES